



ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE

Vous partez pour de longues études à l'étranger

Soyez serein avec
votre assurance santé
Expat Student



**COVID-19
couverte**



SÉJOUR
DE PLUS DE
12 MOIS
ÉTUDES
SECONDAIRES
LICENCE
MASTER
MBA/PH.D.

Téléchargez notre
appli mobile Easy Claim !



Suivez-nous sur Facebook
et Instagram !




april
International
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE



Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Vous le savez, les coûts de santé à l'étranger, très variables d'un pays à l'autre, peuvent vite grimper. Et bien souvent, la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine ou celle de vos parents n'est pas valable.

C'est pourquoi nous avons développé les produits d'assurance internationale APRIL pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants à l'étranger.

Adaptée aux études de longue durée (d'un an à 6 ans), **Expat Student** vient remplacer la couverture Sécurité sociale et votre mutuelle française. De quoi éviter les frais de santé excessifs qui peuvent particulièrement se faire ressentir surtout lorsque l'on est étudiant !

**SOUSCRIPTION
100% EN LIGNE
AVEC
ATTESTATION
D'ASSURANCE
IMMÉDIATE**



Choisir une assurance devient facile avec APRIL International



Assureur N°1 des français expatriés depuis 40 ans.



Une assurance 100% mobile avec l'app Easy Claim qui simplifie vos démarches.



Des solutions adaptées à vos besoins, quelque soit votre projet.



Vous n'êtes jamais seul : nos conseillers sont disponibles 24h/24, où que vous soyez.



À vos côtés dans les moments qui comptent avec nos experts de l'assistance 24/7.

Quelle couverture de la COVID-19 ?

Sachez qu'avec Expat Student, l'ensemble de vos dépenses de santé liées au Covid-19 sont prises en charge.

Quels soins sont couverts ?

- vos frais d'hospitalisation,
- vos analyses et autres traitements (examens de laboratoire, actes de radiologie etc.),
- vos tests PCR, antigéniques et sérologiques **uniquement sur prescription médicale**,
- vos frais de vaccination jusqu'à 100 €.

Attention : dans certains pays, il n'est pas obligatoire d'avoir une ordonnance pour réaliser un test. Elle est pourtant obligatoire pour vous faire rembourser. Pour obtenir cette ordonnance, vous pourrez utiliser notre service de **téléconsultation** sur l'application Easy Claim et nous envoyer la facture du test pour vous faire rembourser.



Vos garanties

complètes pour vous assurer une couverture étendue pendant toute la durée de votre cursus à l'étranger

	MONTANTS
FRAIS DE SANTÉ Montant maximum des frais de santé par année d'assurance et par personne assurée : 1 000 000 €	
Vous pouvez opter pour des remboursements : <ul style="list-style-type: none">› au 1^{er} euro› en complément de la Sécurité Sociale Française› en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) En cas de choix d'une couverture en complément de la CFE ou de la Sécurité Sociale Française, les garanties sont exprimées avec la participation de votre régime d'assurance-maladie de base.	
HOSPITALISATION* (hors médecine courante et hors maternité)	
› Hospitalisation* médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour › Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) › Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) › Honoraires médicaux et chirurgicaux › Examens, analyses, médicaments › Actes médicaux	100% des frais réels
Chambre privée	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/jour
Hospitalisation* pour le traitement des troubles mentaux ou nerveux	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours/an
Règlement direct des frais d'hospitalisation	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
MÉDECINE COURANTE (hors maternité)	
Service de téléconsultation médicale. Mise en relation 24h/24 et 7j/7 avec un médecin généraliste ou spécialiste du réseau Teladoc Health	illimité
Consultations de médecins généralistes	100% des frais réels***
Consultations de médecins spécialistes	100% des frais réels***
Consultations de psychiatres	100% des frais réels, Jusqu'à 80 €/visite, limités à 5 visites/an
Soins infirmiers** suite à hospitalisation et/ou accident caractérisé	100% des frais réels
Kinésithérapie**	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
Soins dentaires	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/an
Optique : verres et monture ou lentilles	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/an
Forfait vaccinations	Jusqu'à 100 €/an

* Toute hospitalisation (sauf hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation (sauf en cas d'urgence ou d'accident).

** Soumis à accord préalable au-delà de 10 séances par année d'assurance.

*** Pour la zone 0 (États-Unis et Mexique), les consultations de médecins généralistes sont limitées à 80€ par visite au delà de 2 visites par an. Les consultations de médecins spécialistes sont limitées à 110€ par visite au delà de 2 visites par an.

Vos garanties (suite)

	MONTANTS
MATERNITÉ* : délai d'attente de 10 mois	
Garantie valable uniquement si votre pays de destination principal est l'un des pays suivants : Canada, Chine, États-Unis, Hong-Kong, Mexique, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	
Règlement direct des frais d'hospitalisation	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation*, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 7 500 €/grossesse, chambre privée limitée à 80 €/jour (montant porté à 15 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post natales	
Complications de grossesse et à l'accouchement	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
Transport médical, rapatriement sanitaire Rapatriement du corps ou des cendres en cas de décès	100% des frais réels
Frais de cercueil	1 500 €
Accompagnement du défunt	Billet aller/retour
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par an
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé pendant plus de 6 jours	Billet aller/retour Frais d'hôtel pendant 10 nuits (maximum 80 €/nuit)
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille Retour anticipé en cas de sinistre au domicile	Billet aller/retour
Retour anticipé en cas d'attentat, de troubles politiques ou de catastrophe naturelle Retour des membres de la famille assurés Retour de l'assuré après consolidation dans le pays de destination	Billet aller simple
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Retour impossible	80 € par nuit (maximum 5 nuits)
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	Avance jusqu'à 1 000 €
Frais de recherche et de secours	Jusqu'à 5 000 € par personne et par événement
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	Frais d'envoi
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE	
Dommages corporels	Jusqu'à 4 500 000 €
› Dommages matériels et immatériels consécutifs › Dommages locatifs	Jusqu'à 450 000 € par an Dont 90 000 € pour les dommages immatériels Franchise absolue de 75 € par sinistre
Dommages matériels causés pendant un stage	Jusqu'à 12 000 € par an Franchise absolue de 75 € par sinistre
ASSISTANCE JURIDIQUE	
Honoraires d'avocat à l'étranger	Jusqu'à 3 000 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger	Jusqu'à 15 000 € par événement
ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE	
Entretiens avec un psychologue	3 entretiens téléphoniques
INDIVIDUELLE ACCIDENT	
Capital en cas de décès accidentel	10 000 € Limité aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans
Capital en cas d'invalidité permanente totale ou partielle suite à un accident	Jusqu'à 40 000 € - Franchise relative de 20%

* Toute hospitalisation (sauf hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation (sauf en cas d'urgence ou d'accident).



Vos garanties (suite)

	MONTANTS
ASSURANCE BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
BAGAGES : perte, vol et destruction totale ou partielle au cours des trajets de l'assuré	1 600 € - Limité à 800 € pour les objets précieux
Retard de bagages	Jusqu'à 200 €
Téléphone portable, tablette, smartphone : vol par agression ou à l'arraché	Jusqu'à 500 €
Utilisation frauduleuse de la carte SIM	Frais réels
INCIDENTS DE VOYAGE (lors d'un trajet aller/retour entre le pays de nationalité et le pays de destination)	
Report de départ (report ou changement de date d'examen)	Remboursement des pénalités de changement de billet d'avion jusqu'à 100 €
Retard d'avion/Annulation Manquement de correspondance	Jusqu'à 300 €
INTERRUPTION DE SÉJOUR	
› Remboursement des frais de scolarité de l'année en cours en cas de rapatriement de l'assuré ou › Remboursement des frais de séjour déjà engagés par l'assuré en cas d'interruption de séjour suite à rapatriement de l'assuré	Au prorata temporis dans la limite de 5 000 € Frais réels dans la limite de 250 € par jour avec un maximum de 5 000 €
ASSURANCE EXAMEN	
Versement d'une indemnité suite au redoublement en cas d'hospitalisation de l'assuré ou de décès accidentel d'un membre de la famille	jusqu'à 10 000 €

Cotisations mensuelles et annuelles TTC

Pour toute date d'effet jusqu'au 30/09/2023.

Votre cotisation dépend de votre âge, du mode de règlement souhaité et de votre pays de destination.

Frais d'adhésion : 20 €/an. Frais de fractionnement : 20 €/échéance, sauf en cas de règlement par prélèvement SEPA.

PAYS DE DESTINATION	TYPE DE COUVERTURE	Assuré principal ou conjoint 0 - 30 ans	Assuré principal ou conjoint 31 - 40 ans	Enfant à charge 0 - 18 ans
États-Unis et Mexique	Couverture au 1 ^{er} euro	1 956 €/an, soit 163 €/mois	3 048 €/an, soit 254 €/mois	1 620 €/an, soit 135 €/mois
	Couverture en complément de la CFE/Sécurité sociale française	1 440 €/an, soit 120 €/mois	2 232 €/an, soit 186 €/mois	1 260 €/an, soit 105 €/mois
Canada, Chine, Hong-Kong, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	Couverture au 1 ^{er} euro	1 392 €/an, soit 116 €/mois	2 016 €/an, soit 168 €/mois	1 176 €/an, soit 98 €/mois
	Couverture en complément de la CFE/Sécurité sociale française	1 080 €/an, soit 90 €/mois	1 324 €/an, soit 127 €/mois	924 €/an, soit 77 €/mois
Reste du monde	Couverture au 1 ^{er} euro	996 €/an, soit 83 €/mois	1 440 €/an, soit 120 €/mois	864 €/an, soit 72 €/mois
	Couverture en complément de la CFE/Sécurité sociale française	804 €/an, soit 67 €/mois	1 116 €/an, soit 93 €/mois	696 €/an, soit 58 €/mois

À vos côtés dans les moments qui comptent

Vous pouvez facilement utiliser votre contrat grâce à votre appli Easy Claim :



Remboursements 0 paperasse : prenez vos factures médicales en photo et envoyez-les via votre appli,



Parlez à un médecin avec notre service de téléconsultation. C'est gratuit et illimité, disponible 24/7 partout dans le monde !



Trouvez un prestataire de santé avec notre service de géolocalisation directement via votre appli,



Préparez une hospitalisation et soumettez votre demande sur votre appli Easy Claim. Un conseiller vous rappelle, vous oriente vers l'établissement le plus adapté et prend contact avec l'hôpital pour faciliter votre admission et régler votre facture.

Découvrez toutes les fonctionnalités sur Easy Claim en vidéo [ici](#) !



Téléchargez dès maintenant Easy Claim dans l'App Store ou Google Play.



Google Play
4,3/5

App Store
4,7/5

Easy Claim, élue meilleure appli sur le marché de l'assurance santé internationale en 2020, et ce sont nos clients qui le disent !

Vous êtes hospitalisé en urgence ?

Nous sommes joignables 24/7 aux numéros d'urgence présents sur votre carte assuré. Elle est disponible dans votre appli Easy Claim et téléchargeable dans votre wallet. Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge.

Ce service est disponible pour tout type de couverture (sauf en cas de choix de couverture en complément de la Sécurité sociale française ou de la CEAM).



Et pour tout ce que vous ne pouvez pas faire en ligne, vous pouvez compter sur notre équipe :

- disponible à tout moment en cas d'urgence ou situation délicate,
- joignable 24/7, par téléphone, e-mail, Messenger, chat, nous rendre visite à l'improviste ou sur rendez-vous.

Où vous faire soigner à l'étranger ?



Nous avons référencé plus d'un million de professionnels de santé dans le monde.

Notre engagement : vous faire bénéficier de soins de qualité à des tarifs raisonnables, en vous orientant vers nos partenaires.

Bénéficiez ainsi de notre large réseau de soins avec 12 500 prestataires. Vous avez accès à plus d'un million de prestataires de santé partenaires dans le monde.

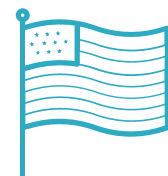
Comment connaître les hôpitaux, pharmacies et médecins partenaires ?

Rien de plus simple. Pour cela, géolocalisez le professionnel ou l'établissement de santé directement depuis votre appli mobile Easy Claim. Il vous suffit de vous connecter à l'appli, cliquez sur « Contacter un médecin » puis sur « Accéder au réseau APRIL ». Renseignez vos critères, votre localisation et le tour est joué !

Votre service de tiers-payant aux USA

Les coûts de santé aux USA peuvent être exorbitants. Nous avons noué des accords spécifiques afin que vous n'ayez pas à avancer les frais pour vos dépenses de santé. Vous bénéficiez d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins :

- › 690 000 médecins,
- › plus de 5 500 hôpitaux,
- › plus de 68 000 pharmacies.



Vous n'aurez pas à faire l'avance de frais, nous réglerons directement votre facture.



Comment connaître les hôpitaux, pharmacies et médecins partenaires ?

Rien de plus simple ! Pour cela :

- › Rendez-vous sur april.globalexcel.com
- › Cliquez sur « Find a Participating Medical Provider » puis sur « Find a provider ».
- › Indiquez la localisation puis cliquez sur « Search ».
- › Sélectionnez « Passport to Healthcare® Primary PPO Network » puis cliquez sur « Continue ».
- › Sélectionnez la spécialité médicale puis choisissez un professionnel de santé dans la liste proposée, afin d'obtenir ses coordonnées.
- › Vous pouvez également parcourir les rubriques « Other useful resources » pour effectuer votre recherche.



Qui contacter pour vos demandes de renseignements ?

Nous sommes à votre écoute 24h/24 et 7j/7 pour répondre à toutes vos questions !

Depuis les États-Unis, composez le **1-866-299-2900** et un conseiller vous aidera.



Pourquoi choisir APRIL International ?

Parce que nous sommes précurseur sur l'offre d'assurance étudiante

Leader français de la mobilité internationale des particuliers, APRIL International accompagne plus de 500 000 étudiants assurés. Vous pouvez nous faire confiance !

Facile à souscrire.
Le plus : on obtient l'attestation et les documents directement.
Rapidité et gain de temps. ▶

Les personnes qui m'ont renseigné ont été extrêmement polies et claires dans leurs explications.
La procédure à suivre sur le web est très facile et claire. ▶

La prise en charge a été efficace et réactive. Pas de délai d'attente, réponse rapide et adaptée, facilité de souscription. ▶



180

PAYS COUVERTS

40

ANS D'EXPÉRIENCE

260

COLLABORATEURS POLYGLOTTES



Fonctionnement du contrat

Informations pratiques avant de souscrire

À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Sont couverts par le contrat :

- tout scolaire ou étudiant entre 12 et 40 ans inclus, séjournant à l'étranger à l'occasion d'études ou d'un séjour au pair, pour une durée minimale de 12 mois,
- le conjoint de l'assuré principal, à condition qu'il soit lui-même étudiant expatrié, et soit âgé entre 18 et 40 ans inclus.

DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT ?

Votre pays de destination détermine la zone de couverture dans laquelle vos garanties s'appliqueront. Votre contrat Expat Student vous propose 3 zones de couverture :

Zone 0 : Monde entier y compris États-Unis,

Zone 1 : Canada, Chine, Hong-Kong, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et zone 2,

Zone 2 : Monde entier en dehors des pays listés dans les zones 0 et 1.

Votre couverture sera valable :

- › dans la zone de couverture sélectionnée ainsi que dans les zones inférieures,
- › dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- › en cas d'accident ou d'urgence médicale pendant 90 jours consécutifs en dehors de la zone de couverture,
- › à l'exception des pays exclus (que vous pouvez consulter [ici](#)).

QUELLE EST LA DURÉE DE COUVERTURE ?

Le contrat Expat Student est souscrit pour une durée minimale de 12 mois et est reconduit automatiquement à chaque échéance annuelle, pour une durée de couverture maximale de 6 ans.

Les garanties cessent automatiquement :

- › lorsque la limite d'âge est atteinte,
- › après 6 ans de couverture,
- › lorsque vous ne bénéficiez plus du statut d'étudiant ou de jeune au-pair,
- › lorsque vous n'êtes plus expatrié, sur présentation d'un document officiel en attestant.

COMMENT SOUSCRIRE ?

C'est simple, il vous suffit de vous rendre sur notre site www.april-international.com ou auprès de votre courtier pour réaliser un devis et une souscription 100% en ligne. Vous recevrez alors dans les minutes qui suivent tous les documents de votre contrat (y compris votre attestation d'assurance) par e-mail.



À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. À l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés.

Le groupe APRIL opère dans 16 pays et a enregistré en 2021 un chiffre d'affaires de 544M€.

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ
VOTRE ASSUREUR CONSEIL :

Siège social APRIL International Care France :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90
E-mail : info.expat@april-international.com - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.oriass.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie
(pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties).
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727


International

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE